

DÉLIBÉRATION N° : 2009 / 17
N° immatriculation : 0350102W

DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration réuni le **30/03/2009** sous la présidence de M. le Proviseur à la suite de la convocation par le Chef d'Etablissement, adressée aux membres du Conseil le **05/03/2009** conformément aux dispositions du décret n° 85-924 du 30/08/85 modifié par le décret du 31/10/90.

A l'ouverture de la séance **15** membres étant présents sur les **22** composant le Conseil, le quorum est atteint.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION :

Tarif des objets confectionnés (sauf APR).

EXPOSÉ DE LA DÉCISION :

Le Conseil décide de fixer les éléments constitutifs du prix de vente des objets confectionnés, qui comprend :

- 1 – Le coût des matières premières et des petites fournitures.
- 2 – Les frais généraux facturés en heures/machines :
 - 10 euros de l'heure pour une machine conventionnelle
 - 40 euros de l'heure pour une machine numérique
- 3 – La main d'œuvre facturée : 10 euros de l'heure quel que soit le nombre d'élèves

Les élèves ne paient que le coût des matières premières et des petites fournitures majorées de 10%, correspondant au coût de l'énergie nécessaire et de l'usure du matériel.

Nombre de votants : **14** Pour : **14** Contre :
Blancs/nuls : Abstention :
Pour extrait conforme,
Le Président du Conseil d'Administration

ACCUSÉ DE RÉCEPTION :

Enregistrement par l'autorité de contrôle.

Date d'arrivée :

Cachet de l'autorité destinataire :

Signature :

DÉLIBÉRATION EXÉCUTOIRE à compter du

Le Président du Conseil d'Administration,

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.
This page will not be added after purchasing Win2PDF.